

## **AVIS DES SOCIETES**

### **ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**

#### **BANQUE DE TUNISIE -BT-**

Siège social : 2, rue du Turquie 1001 Tunis

La Banque de Tunisie publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2013. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Noureddine HAJJI et Mohamed LOUZIR.

**BANQUE DE TUNISIE**  
**BILAN**  
**SITUATION ARRETEE AU 30/06/2013**

(unité = 1000 DT)

<b>ACTIF</b>	<b>Rubriques</b>	<b>Notes</b>	<b>juin-13</b>	<b>juin-12</b>	<b>déc-2012</b>
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	3.1	113 099	42 666	81 445
AC2	Créances sur les étab Bancaires et Financiers	3.2	171 940	130 647	276 605
AC3	Créances sur la clientèle	3.3	2 913 400	2 870 964	2 961 617
AC4	Portefeuille-titres commercial	3.4	133 966	140 776	145 420
AC5	Portefeuille d'investissement	3.5	250 066	221 074	218 021
AC6	Valeurs immobilisées	3.6	38 702	41 425	39 554
AC7	Autres actifs	3.7	23 210	17 356	22 743
<b>TOTAL ACTIF</b>			<b>3 644 383</b>	<b>3 464 909</b>	<b>3 745 405</b>

<b>PASSIF</b>	<b>Rubriques</b>	<b>Notes</b>	<b>juin-13</b>	<b>juin-12</b>	<b>déc-2012</b>
PA1	BCT		0	0	0
PA2	Dépôts et avoirs des étab Bancaires et Financiers	4.1	252 462	464 691	608 048
PA3	Dépôts de la clientèle	4.2	2 714 102	2 348 928	2 438 012
PA4	Emprunts et ressources spéciales	4.3	50 045	66 735	56 661
PA5	Autres passifs	4.4	83 142	74 674	107 891
<b>TOTAL PASSIF</b>			<b>3 099 751</b>	<b>2 955 028</b>	<b>3 210 612</b>

<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>Notes</b>	<b>juin-13</b>	<b>juin-12</b>	<b>déc-2012</b>
CP1	Capital social	5.1	150 000	112 500	112 500
CP2	Réserves	5.2	305 872	308 722	308 722
CP3	Autres capitaux propres		49 277	49 277	49 277
CP5	Report à nouveau		394	915	915
CP6	Bénéfice de l'exercice		39 089	38 467	63 379
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>			<b>544 632</b>	<b>509 881</b>	<b>534 793</b>

<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>			<b>3 644 383</b>	<b>3 464 909</b>	<b>3 745 405</b>
---	--	--	------------------	------------------	------------------

**BANQUE DE TUNISIE**  
**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**  
**SITUATION ARRETEE AU 30/06/2013**

(unité = 1000 DT)

HORS BILAN	Notes	juin-2013	juin-2012(*)	déc-2012
<b>Passifs éventuels</b>		<b>940 330</b>	<b>1 042 557</b>	<b>895 633</b>
HB1 Cautions, avals et autres garanties données	6.1	516 988	524 735	365 731
HB2 Crédits documentaires	6.2	233 342	167 822	197 902
HB3 Actifs donnés en garantie	6.3	190 000	350 000	332 000
<b>Engagements donnés</b>		<b>189 805</b>	<b>154 163</b>	<b>143 857</b>
HB4 Engagements de financement donnés	6.4	189 016	152 376	142 180
HB5 Engagements sur titres		789	1 787	1 677
<b>Engagements reçus</b>		<b>1 500 405</b>	<b>1 536 024</b>	<b>1 579 659</b>
HB6 Engagements de financement reçus		6 624	12 377	133
HB7 Garanties reçues	6.5	1 493 781	1 523 647	1 579 526

---

(\*) Chiffres juin 2012 retraités pour les besoins de la comparabilité, voir note 9

**BANQUE DE TUNISIE**

**ETAT DE RESULTAT**

Période du 01.01.2013 au 30.06.2013

(Unité = en 1000 DT)

<u>Rubriques</u>	<u>Note</u>	<u>Du</u> <u>01.01.2013</u> <u>au</u> <u>30.06.2013</u>	<u>Du</u> <u>01.01.2012</u> <u>au</u> <u>30.06.2012</u> <u>(*)</u>	<u>Exercice</u> <u>2012</u>
<b><u>Produits d'exploitation bancaire</u></b>				
Intérêts et revenus assimilés	7.1	99 127	84 075	179 900
Commissions (en produits)	7.2	18 588	18 433	36 997
Gains sur portef-titres commercial et opérations financières	7.3	8 647	7 775	15 513
Revenus du portefeuille d'investissement	7.4	8 954	7 116	9 940
<b><u>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u></b>		<b><u>135 316</u></b>	<b><u>117 399</u></b>	<b><u>242 350</u></b>
<b><u>Charges d'exploitation bancaire</u></b>				
Intérêts encourus et charges assimilées	7.5	45 798	36 635	79 929
Commissions encourues	7.6	456	496	1 074
<b><u>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u></b>		<b><u>46 254</u></b>	<b><u>37 131</u></b>	<b><u>81 003</u></b>
<b><u>PRODUIT NET BANCAIRE</u></b>		<b><u>89 062</u></b>	<b><u>80 268</u></b>	<b><u>161 347</u></b>
Dotations aux provisions & corrections de valeur sur créances et passif	7.7	14 384	11 497	20 312
Dotations aux provisions & corrections de valeur sur portefeuille invest	7.8	-1 867	-2 791	-54
Autres produits d'exploitation		408	232	656
Frais de personnel	7.9	21 183	18 595	39 399
Charges générales d'exploitation	7.10	6 394	5 709	12 345
Dotations aux amortissements sur immobilisations		3 112	3 466	6 669
<b><u>RESULTAT D'EXPLOIATION</u></b>		<b><u>46 264</u></b>	<b><u>44 024</u></b>	<b><u>83 332</u></b>
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	7.11	22	87	-5 201
Impôt sur les bénéfices		7 197	5 644	14 752
<b><u>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</u></b>		<b><u>39 089</u></b>	<b><u>38 467</u></b>	<b><u>63 379</u></b>

(\*) Chiffres juin 2012 retraités pour les besoins de la comparabilité, voir note 9

**BANQUE DE TUNISIE**  
**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**  
Période du 01/01/2013 au 30/06/2013

(en milliers de Dinars)

-	-	Notes	Du 01.01.201 3 au 30.06.201 3	Du 01.01.201 2 au 30.06.201 2	déc.-12
<b><u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u></b>					
Produits d'exploitation bancaire encaissés		<b>8.1</b>	121 998	108 064	231 092
Charges d'exploitation bancaire décaissées		<b>8.1</b>	-40 119	-43 235	-91 032
Dépôts / retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers			-130 580	115 555	35 270
Prêts et avances / remboursement prêts et avances accordés à la clientèle			40 409	-47 400	-111 964
Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle			270 243	-46 759	45 817
Titres de placement			7 102	0	0
Sommes versées au personnel et créditeurs divers			-26 253	-24 253	-45 961
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation			-27 531	-1 696	8 428
Impôt sur les bénéfices			-8 362	-3 655	-12 242
<b><u>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</u></b>			<b><u>206 907</u></b>	<b><u>56 621</u></b>	<b><u>59 408</u></b>
<b><u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u></b>					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement			5 536	5 798	10 283
Acquisition/ cessions sur portefeuille d'investissement			-26 760	-6 310	-7 654
Acquisition/ cession sur immobilisations			-2 259	-2 023	-2 140
<b><u>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u></b>			<b><u>8.2</u></b>	<b><u>-23 483</u></b>	<b><u>-2 534</u></b>
<b><u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u></b>					
Augmentation/diminution ressources spéciales			-6 904	-11 327	-20 810
Dividendes versés			-29 250	-27 000	-27 000
<b><u>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</u></b>			<b><u>8.3</u></b>	<b><u>-36 154</u></b>	<b><u>-38 327</u></b>
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice			147 270	15 760	12 087
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice			16 970	4 883	4 883
<b><u>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE</u></b>			<b><u>8.4</u></b>	<b><u>164 240</u></b>	<b><u>20 644</u></b>
				<b><u>16 970</u></b>	

**BANQUE DE TUNISIE**

**NOTES ANNEXES  
AUX ETATS FINANCIERS  
ARRETES AU 30 JUIN 2013**

## **I. PRESENTATION DE LA BANQUE :**

La Banque de Tunisie est une société anonyme au capital de 150.000.000 dinars, créée en 1884, et régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006.

La Banque de Tunisie est une banque universelle privée. Son capital social est divisé en 150 000 000 actions de 1 DT chacune.

## **II. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :**

Les états financiers de la Banque de Tunisie arrêtés au 30 juin 2013 ont été établis conformément:

- A la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises ;
- Au décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité financière ;
- A l'arrêté du ministre des finances du 31 décembre 1996, portant approbation des normes comptables ;
- A l'arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999, portant approbation des normes comptables techniques ;
- A l'arrêté du ministre des finances du 25 mars 1999, portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis selon le modèle défini par la norme comptable n° 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

### **2.1. Constatation des créances douteuses et évaluation des provisions :**

Les engagements constatés au bilan et en hors bilan sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991, n°2011-04 du 12/04/2011 et n°2012-02 du 11/01/2012, la note n°2012-08 du 02/03/2012 et la circulaire 2012-09 du 29/06/2012

#### **2.1.1. La classification des créances :**

##### **(i) Les actifs courants (Classe 0)**

Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré.

##### **(ii) Les actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1)**

Ce sont les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré et qui sont détenus sur des entreprises opérant dans un secteur d'activité qui connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Les retards de paiement des intérêts ou du principal n'excèdent pas les 90 jours.

##### **(iii) Les actifs incertains (Classe 2)**

Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain et qui sont détenus sur des entreprises qui connaissent des difficultés financières ou autres pouvant mettre en cause leur viabilité et nécessitant la mise en œuvre de mesures de redressement.

Les retards de paiement des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.

(iv) Les actifs préoccupants (Classe 3)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé et qui sont détenus sur des entreprises qui représentent avec plus de gravité les caractéristiques de la classe 2.

Les retards de paiement des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

(v) Les actifs compromis (Classes 4)

Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours ainsi que les créances contentieuses.

## **2.1.2. Les provisions :**

### **2.1.2.1. Les provisions individuelles**

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux édictés par la Banque Centrale de Tunisie dans la circulaire n° 91-24 et sa note aux banques n°93-23. Ces provisions sont constituées individuellement sur les créances auprès de la clientèle.

Pour les besoins de l'estimation des provisions sur les créances de la clientèle, la banque a retenu, à partir de l'exercice 2012, la valeur des garanties hypothécaires. Ce traitement a concerné les relations nouvellement classées parmi les actifs non performants (classe 2, 3,4 ou 5) au cours de l'exercice 2012 et dont les garanties hypothécaires sont dûment enregistrées et évaluées.

L'application de la réglementation prudentielle conduit à retenir des taux minimums de provision par classe d'actifs.

<b>Classe</b>	<b>Taux de provision</b>
0 et 1	0%
2	20%
3	50%
4 et 5	100%

### **2.1.2.2. Les provisions collectives**

En application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques, complétée par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 2 Mars 2012 relative à la constitution des « Provisions collectives », une provision doit être constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier.



La méthodologie adoptée pour la détermination de ladite provision collective prévoit :

- Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes par nature du débiteur (Professionnels ou Particuliers) et par secteur d'activité.
- La détermination pour chaque groupe d'un taux de migration moyen observé durant les années antérieures (3 ans au moins), qui correspond au risque additionnel du groupe considéré de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1.
- Le calcul d'un facteur scalaire par groupe de créances traduisant l'aggravation des risques en 2012. Il correspond pour chaque groupe au taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 de l'année N rapporté à celui de l'année N-1.

Ce facteur scalaire ne peut être inférieur à 1.

- L'estimation d'un taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel par groupe et l'application de ce taux à l'encours des engagements 0 et 1 du groupe considéré. La provision collective globale est la somme des provisions collectives par groupe.

Les taux de provisionnement retenus par la Banque de Tunisie, pour la détermination de la provision collective requise, sont comme suit :

Groupe de créances	Taux de provisionnement retenu
Agriculture	25%
Industries manufacturières	25%
Autres industries	50%
Bâtiments et travaux publics	25%
Tourisme	100%
Promotion immobilière	20%
Autres services	40%
Commerce	30%
Concours aux particuliers	20%

### **2.1.3. La constatation des intérêts et commissions :**

Les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat au prorata-temporis. Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement.

Les intérêts et les agios débiteurs cessent d'être comptabilisés au moment de la constatation du caractère douteux des créances sur lesquelles se rapportent ces intérêts. Les intérêts impayés sont comptabilisés en agios réservés.

L'article 9 de la circulaire 91-24 de la Banque Centrale de Tunisie prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4, définies ci-dessus, ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat et enregistré en agios réservés.

## **2.2. Portefeuille encaissement / Comptes exigibles après encaissement :**

Les éléments détenus par la banque pour le compte de tiers, en attente d'encaissement, ne figurent pas dans les états financiers. La banque a opté pour leur traitement au sein de la comptabilité financière en utilisant des comptes matières spécifiques à ces valeurs. Les comptes utilisés sont annulés pour le besoin de la présentation des états financiers.

## **2.3. Le Portefeuille-titres :**

### **2.3.1. Composition du portefeuille-titres :**

Le portefeuille des titres est composé du portefeuille-titres commercial et du portefeuille d'investissement.

#### **(i) Le portefeuille-titres commercial**

Le portefeuille-titres commercial comprend:

- a) Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention et par leur liquidité.
- b) Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

#### **(ii) Le portefeuille d'investissement**

Il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

### **2.3.2. Comptabilisation et évaluation en date d'arrêté :**

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement.

A la date d'arrêté des comptes, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation de cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : ces titres sont valorisés, pour chaque titre séparément, à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes des uns avec les pertes latentes sur d'autres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provisions, contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Les titres d'investissement : le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivants :

- Une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;

- L'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

### **2.3.3. La comptabilisation des intérêts sur titres :**

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des exercices. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période.

### **2.4. Les règles de conversion des opérations en devises :**

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les états financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de juin 2013. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat arrêté au 30-06-2013.

### **2.5. Les immobilisations :**

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement aux taux suivants :

Description	30/06/2013	30/06/2012
Immeubles	5%	5%
Matériel et mobilier de bureau	10%	10%
Matériel roulant	20%	20%
Matériel informatique	14,29%	14,29%
Logiciels informatiques	33,33%	33,33%

### **2.6. Impôts sur les bénéfices :**

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles du droit commun.

### **2.7. Constatations des opérations de leasing :**

La Banque de Tunisie pratique le leasing en tant qu'activité de crédit au sein de ses services d'engagements. Les biens acquis dans le cadre de l'exercice de ces opérations de leasing sont momentanément constatés dès leur acquisition dans un compte de débiteurs divers en attente de mise en force du contrat de leasing.

A la mise en force du contrat du leasing, c'est l'approche économique qui est appliquée pour la constatation de l'opération de leasing à l'actif de la Banque. Ces actifs sont comptabilisés en tant que crédits à la clientèle et sont classés parmi les opérations avec la clientèle.

Les loyers encaissés par la Banque sur ces opérations de leasing sont constatés dans ses livres comptables comme suit : le principal vient en déduction du montant du crédit leasing accordé à la clientèle et les intérêts sont constatés dans les produits de la Banque.

### III. NOTES RELATIVES AU BILAN – ACTIFS :

#### 3.1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT :

Le solde de cette rubrique correspond aux avoirs liquides détenus par la banque. Le volume de ce poste a enregistré une hausse entre juin 2012 et juin 2013 de 70.433 mille dinars. Il est ventilé comme suit :

Description	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Avoirs en Caisse dinars	17 271	17 647	27 835
Avoirs en Caisse devise	3 375	3 108	3 100
Transferts entre unités du siège-agences	2 491	2 073	11 806
Centre de chèque postaux	113	7	-1
Banque Centrale de Tunisie	89 849	19 831	38 705
<b>Total</b>	<b>113 099</b>	<b>42 666</b>	<b>81 445</b>

#### 3.2. Créances sur les établissements bancaires et financiers :

Ce poste comprend les créances sur les établissements bancaires et les créances sur les établissements financiers tels que définis par la législation en vigueur, notamment les sociétés de leasing et les sociétés de factoring. Il est ventilé comme suit :

Description	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Prêts au jour le jour et à terme aux banques	38 950	0	159 000
Prêts aux organismes financiers spécialisés	33 575	32 582	25 148
Correspondants étrangers	10 551	14 572	4 876
Placements en devises	88 154	82 189	86 914
Banques et correspondants en Dinars convertibles	6	5	5
Intérêts réescompte prêts sur marché monétaire	78	572	310
Intérêts réescompte Prêts aux organismes fin. spécialisés	626	727	352
<b>Total</b>	<b>171 940</b>	<b>130 647</b>	<b>276 605</b>

### 3.3. Créances sur la clientèle :

Les créances sur la clientèle sont analysées comme suit :

Description		30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Comptes ordinaires débiteurs	(1)	244 636	252 623	248 117
Crédits sur ressources ordinaires		2 623 513	2 592 049	2 676 000
Crédits au personnel		47 688	41 514	45 618
Créances sur crédit-bail		8 645	9 753	9 351
Crédits sur ressources spéciales	(2)	40 650	70 034	49 229
Avances sur comptes à terme et bons de caisse		3 663	3 622	3 581
Impayés à 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> présentation		26 434	20 382	12 590
Créances au Contentieux		106 008	85 620	92 584
<b>Total brut des créances sur la clientèle</b>		<b>3 101 237</b>	<b>3 075 597</b>	<b>3 137 070</b>
Créances rattachées aux comptes de la clientèle		27 205	23 655	23 330
Agios réservés comptabilisés	(3)	-10 277	-7 040	-8 018
Provisions pour crédits à la clientèle au bilan	(4)	-204 765	-183 248	-190 765
<b>Total net des créances sur la clientèle</b>		<b>2 913 400</b>	<b>2 870 964</b>	<b>2 961 617</b>

Description	30/06/2013	
	Actifs performants	Actifs non performants
Comptes ordinaires débiteurs	218 897	25 739
Crédits sur ressources ordinaires	2 498 219	125 294
Crédits au personnel	47 688	0
Créances sur crédit-bail	7 998	647
Crédits sur ressources spéciales	36 632	4 018
Avances sur comptes à terme et bons de caisse	3 663	0
Impayés à 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> présentation	10 002	16 432
Créances au Contentieux	0	106 008
<b>Total brut</b>	<b>2 827 117</b>	<b>274 120</b>

(1) Comptes débiteurs de la clientèle :

Il s'agit des comptes débiteurs des clients ordinaires (Clients classés 0 et 1).

(2) Crédits sur ressources spéciales :

Ces crédits sont financés sur des fonds spéciaux d'origine budgétaire ou extérieure, affectés à des opérations de financement spécifiques.

Description	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Crédits sur ressources spéciales budgétaires	2 771	1 816	2 783
Crédits sur ressources spéciales extérieures	37 879	68 218	46 446
<b>Total</b>	<b>40 650</b>	<b>70 034</b>	<b>49 229</b>

(3) Les agios réservés se détaillent comme suit :

Description	Agios réservés au 31/12/2012	Dotation aux agios réservés	Reprise Agios réservés de l'exercice	Agios réservés au 30/06/2013
Agios réservés sur ressources budgétaires	3	0	0	3
Agios réservés sur ressources extérieures	266	143	77	332
Agios réservés sur ressources ordinaires	3 621	4 950	3 029	5 542
Agios réservés sur créances de leasing	93	24	25	92
Autres agios réservés	4 035	290	16	4 309
<b>Total</b>	<b>8 018</b>	<b>5 407</b>	<b>3 148</b>	<b>10 277</b>

(4) Provisions sur crédits à la clientèle :

La variation des provisions sur créances douteuses s'analyse comme suit :

Description	Provisions au 31/12/2012	Dotation en 2013	Reprise en 2013	Provisions au 30/06/2013
Provisions individuelles	160 101	14 000	0	174 101
Provisions collectives	30 664	0	0	30 664
<b>Total</b>	<b>190 765</b>	<b>14 000</b>	<b>0</b>	<b>205 765</b>

Les provisions sur créances douteuses et litigieuses sont constituées en application des dispositions réglementaires prévues par les circulaires de la BCT n°91-24 relative aux normes prudentielles et n°2012-02 relative à la constitution des provisions collectives.

### 3.4. Portefeuille-titres commercial :

Le portefeuille-titres commercial est composé de bons de trésor assimilables. Il est ventilé comme suit :

Description	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
<b>Portefeuille-titres commercial</b>	<b>129 047</b>	<b>136 149</b>	<b>141 107</b>
Titres de placement	129 047	136 149	136 149
Titres de transaction	0	0	4 958
<b>Créances rattachées</b>	<b>4 919</b>	<b>4 627</b>	<b>4 313</b>
<b>Total</b>	<b>133 966</b>	<b>140 776</b>	<b>145 420</b>

### 3.5. Portefeuille-titres d'investissement :

Le portefeuille d'investissement s'analyse comme suit :

Description	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
<b>Total brut des titres d'investissement (1)</b>	<b>253 120</b>	<b>223 095</b>	<b>224 493</b>
Emprunts nationaux	2 307	2 505	2 307
Obligations	3 198	4 598	3 598
Fonds gérés par des SICAR	53 500	47 250	47 250
Titres de participation	140 076	114 091	116 646
Parts dans les entreprises associées	3 427	14 103	14 103
Parts dans les entreprises liées	50 612	40 548	40 589
<b>Créances rattachées</b>	<b>3 538</b>	<b>1 780</b>	<b>120</b>
<b>Provisions pour dépréciations de titres (2)</b>	<b>-6 592</b>	<b>-3 801</b>	<b>-6 592</b>
<b>Total net des titres d'investissement</b>	<b>250 066</b>	<b>221 074</b>	<b>218 021</b>

(1)-Les mouvements du portefeuille d'investissement se détaillent ainsi :

Description	Solde au 31/12/2012	Souscription	Cession ou Remboursement	Solde au 30/06/2013
Emprunts nationaux	2 307	0	0	2 307
Obligations	3 598	0	400	3 198
Fonds gérés par des SICAR	47 250	6 250	0	53 500
Titres de participation	117 347	28 142	5 413	140 076
Parts dans les entreprises associées	3 427	0	0	3 427
Parts dans les co-entreprises	0	0	0	0
Parts dans les entreprises liées	50 564	20 449	20 401	50 612
<b>Total brut des titres d'investissement</b>	<b>224 493</b>	<b>54 841</b>	<b>26 214</b>	<b>253 120</b>

(2)-Les provisions pour dépréciation de titres :

La variation des provisions sur titres d'investissement s'analyse comme suit :

Description	Provisions au 31/12/2012	Dotations en 2013	Reprises en 2013	Provisions au 30/06/2013
Provisions sur Fonds gérés	1 966	0	0	1 966
Provisions sur Titres de participation	3 516	0	0	3 516
Provisions sur Parts dans les entreprises associées	0	0	0	0
Provisions sur Parts dans les co-entreprises	0	0	0	0
Provisions sur Parts dans les entreprises liées	1 110	0	0	1 110
<b>Total</b>	<b>6 592</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 592</b>

### 3.6. Valeurs immobilisées :

Les valeurs immobilisées nettes de leurs amortissements totalisent au 30/06/2013, 38.702 mille dinars. Elles sont composées d'immobilisations incorporelles et corporelles d'exploitation et hors exploitation.

Les valeurs immobilisées brutes se présentent au 30/06/2013 comme suit :

Description	Valeur brute au 31/12/2012	Acquisitions	Cessions	Reclassements	Valeur brute au 30/06/2013
<b><u>Immobilisations incorporelles</u></b>					
Frais d'établissement	189	-	-	-	189
Logiciels informatiques	7 721	100	-	-	7 821
Fonds de commerce	221	-	-	-	221
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>8 131</b>	<b>100</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 231</b>
<b><u>Immobilisations corporelles</u></b>					
Immobilisations corp. en cours	94	792	-	-817	69
Agencements	10 357	254	-	-	10 611
Matériels informatiques	24 328	484	-	-	24 812
Matériels bancaires	7 345	120	-	21	7 486
Autres matériels	15 300	266	-	-21	15 545
Matériel de transport	2 170	-	-	-	2 170
Immeubles d'exploitation	50 092	244	-	817	51 153
Terrains d'exploitation	257	-	-	-	257
Immeubles Hors exploitation	1 165	-	-	-	1 165
Terrains hors exploitation	1 423	-	-	-	1 423
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>112 531</b>	<b>2 160</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>114 691</b>
<b>Total des valeurs immobilisées</b>	<b>120 662</b>	<b>2 260</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>122 922</b>

▪ Le détail des amortissements cumulés se présentent au 30/06/2013 comme suit :

Description	Amortissements cumulés au 31/12/2012	Dotation 2013	Reprise 2013	Amortissements cumulés au 30/06/2013
<b><u>Immobilisations incorporelles</u></b>				
Frais d'établissement	189	-	-	189
Logiciels informatiques	6 224	541	-	6 765
Fonds de commerce	-	-	-	-
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>6 413</b>	<b>541</b>	<b>0</b>	<b>6 954</b>
<b><u>Immobilisations corporelles</u></b>				
Immobilisations corp. en cours	-	-	-	-
Agencements	8 076	248	-	8 324
Matériels informatiques	19 677	746	-	20 423
Matériels bancaires	6 476	91	-	6 567
Autres matériel	13 134	243	-	13 377
Matériel de transport	1 382	118	-	1 500
Immeubles d'exploitation	25 565	1 099	-	26 664
Terrains d'exploitation	-	-	-	-
Immeubles Hors exploitation	385	26	-	411
Terrains hors exploitation	-	-	-	-



<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>74 695</b>	<b>2 571</b>	<b>0</b>	<b>77 266</b>
<b>Total des valeurs immobilisées</b>	<b>81 108</b>	<b>3 112</b>	<b>0</b>	<b>84 220</b>

- Les valeurs immobilisées nettes se présentent au 30/06/2013 comme suit :

Description	Valeur brute au 30/06/2013	Amortissements cumulés au 30/06/2013	VCN au 30/06/2013
<b><u>Immobilisations incorporelles</u></b>			
Frais d'établissement	189	189	0
Logiciels informatiques	7 821	6 765	1 056
Fonds de commerce	221	-	221
<b>Total des immob. incorporelles</b>	<b>8 231</b>	<b>6 954</b>	<b>1 277</b>
<b><u>Immobilisations corporelles</u></b>			
Immobilisations corp. en cours	69	-	69
Agencements	10 611	8 324	2 287
Matériels informatiques	24 812	20 423	4 389
Matériels bancaires	7 486	6 567	919
Autres matériel	15 545	13 377	2 168
Matériel de transport	2 170	1500	670
Immeubles d'exploitation	51 153	26 664	24 489
Terrains d'exploitation	257	-	257
Immeubles Hors exploitation	1 165	411	754
Terrains hors exploitation	1 423	-	1 423
<b>Total des immob. corporelles</b>	<b>114 691</b>	<b>77 266</b>	<b>37 425</b>
<b>Total des valeurs immobilisées</b>	<b>122 922</b>	<b>84 220</b>	<b>38 702</b>

### 3.7. Autres actifs :

Les autres actifs totalisent au 30/06/2013 un montant de 23.210 mille dinars et se détaillent ainsi :

Description	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Siège, succursales et agences	2 037	491	3 373
Comptes de régularisation (1)	8 912	7 772	9 562
Débiteurs divers	12 261	9 093	9 808
<b>Total</b>	<b>23 210</b>	<b>17 356</b>	<b>22 743</b>

(1) Les comptes de régularisation s'analysent comme suit :

Description	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Compensation reçue	2 865	2 667	2 953
Compte d'ajustement devises	149	148	817
Agios, débits à régulariser et divers	5 898	4 957	5 792
<b>Total</b>	<b>8 912</b>	<b>7 772</b>	<b>9 562</b>

## **IV. NOTES RELATIVES AU BILAN – PASSIFS :**

### **4.1. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers :**

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 30/06/2013 un solde de 252 462 mille dinars contre un solde de 464 691 mille dinars au 30/06/2012 et se détaillent ainsi :

<b>Description</b>	<b>30/06/2013</b>	<b>30/06/2012</b>	<b>31/12/2012</b>
Emprunts au jour le jour et à terme en devises	47 654	57 879	46 942
Banques et correspondants étrangers	12 123	10 877	224 416
Organismes financiers spécialisés	2 447	1 866	2 801
Emprunts au jour le jour et à terme en Dinars	190 000	393 000	332 000
Dettes rattachées	238	1 069	1 889
<b>Total</b>	<b>252 462</b>	<b>464 691</b>	<b>608 048</b>

### **4.2. Dépôts et avoirs de la clientèle :**

Cette rubrique se détaille comme suit :

<b>Description</b>	<b>30/06/2013</b>	<b>30/06/2012</b>	<b>31/12/2012</b>
Comptes à vue	846 683	779 672	831 702
Comptes d'épargne	682 874	618 963	667 661
Comptes à terme	604 677	505 544	319 980
Bons de caisse	18 860	22 144	21 164
Certificats de dépôts	487 500	356 500	527 000
Autres sommes dues à la clientèle	58 063	53 016	60 908
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle	15 445	13 089	9 597
<b>Total</b>	<b>2 714 102</b>	<b>2 348 928</b>	<b>2 438 012</b>

Les comptes d'épargne sont détaillés comme suit :

<b>Description</b>	<b>30/06/2013</b>	<b>30/06/2012</b>	<b>31/12/2012</b>
Comptes spéciaux d'épargne (i)	665 926	601 059	649 933
Compte épargne logement	15 056	16 251	15 907
Compte épargne horizon	1 172	1 153	1 193
Comptes d'épargne investissement	43	52	47
Comptes d'épargne actions	51	67	85
Comptes d'épargne avenir	626	381	496
<b>Total</b>	<b>682 874</b>	<b>618 963</b>	<b>667 661</b>

(i) Les comptes spéciaux d'épargne sont des comptes d'épargne ordinaires ouverts par les personnes physiques.

### 4.3. Emprunts et ressources spéciales :

Le total de cette rubrique s'élève au 30/06/2013 à 50.045 mille dinars contre 66.735 mille dinars au 30/06/2012 et se présente ainsi :

Description	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
<b>Total brut des ressources spéciales</b>	<b>49 360</b>	<b>65 762</b>	<b>55 887</b>
Ressources extérieures	44 914	62 524	51 699
Ressources budgétaires	4 446	3 238	4 188
<b>Charges rattachées aux emprunts et ressources spéciales</b>	<b>685</b>	<b>973</b>	<b>774</b>
<b>Total</b>	<b>50 045</b>	<b>66 735</b>	<b>56 661</b>

### 4.4. Autres passifs :

Les autres passifs se subdivisent comme suit respectivement au 30/06/2013 et au 30/06/2012 :

Description	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Comptes de régularisation (1)	47 894	40 089	69 943
Provisions (2)	16 361	14 413	15 761
Créditeurs divers (3)	18 887	20 172	22 187
<b>Total</b>	<b>83 142</b>	<b>74 674</b>	<b>107 891</b>

(1). Les comptes de régularisation s'analysent comme suit :

Les comptes de régularisation englobent essentiellement les flux de la compensation à liquider dans les délais conventionnels, les comptes d'abonnement des charges et produits et les comptes en attente de régularisation.

Description	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Compensation à régler	33 724	27 872	55443
Comptes d'ajustement devises	794	465	609
Agios, Crédits à régulariser et divers	13 376	11 752	13 891
<b>Total</b>	<b>47 894</b>	<b>40 089</b>	<b>69 943</b>

(2). Les provisions pour risques et charges se détaillent ainsi :

Description	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Provisions pour risques et charges diverses	8 145	7 042	7824
Provisions pour congés payés	2 130	1 662	1 851
Provisions pour créances en hors bilan	6 086	5 709	6 086
<b>Total</b>	<b>16 361</b>	<b>14 413</b>	<b>15 761</b>

(3). Les créiteurs divers se présentent comme suit :

Description	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Créditeurs / opérations d'impôt	4 528	4 991	7 090
Créditeurs / Opérations CNSS & Assurance	2 426	2 604	2 894
Créditeurs /Opérations BCT	371	367	372
Créditeurs / opérations avec le personnel	3 776	3 527	6 746
Créditeurs / opérations sur titres	1 195	2 162	1 160
Autres Créditeurs	224	302	277
Chèques à payer	6 367	6 219	3 648
<b>Total</b>	<b>18 887</b>	<b>20 172</b>	<b>22 187</b>

## **V.NOTES RELATIVES AU BILAN – Capitaux propres :**

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Description	31/12/2012	Affectation du résultat	Autres Variations	Augmentation de capital	30/06/2013
<b>Capital</b>	<b><u>112 500</u></b>	-	-	<b><u>37 500</u></b>	<b><u>150 000</u></b>
<b>Réserves et report à nouveau</b>	<b><u>358 914</u></b>	<b><u>34 129</u></b>	<b><u>0</u></b>		<b><u>355 543</u></b>
Réserve légale	11 250	0			11 250
Réserve de prévoyance	215 602	2 000	-80 888	-37 500	99 214
Réserve à régime spécial	24 040	0	-4 409		19 631
Réserve pour Réinv. Exonérés	57 830	32 650	85 297		175777
Report à nouveau	915	-521			394
Autres capitaux propres	49 277	0			49 277
<b>Dividendes distribués</b>	0	<b><u>29 250</u></b>			
<b>Résultat de la période</b>	<b><u>63 379</u></b>	<b><u>-63 379</u></b>			<b><u>39 089</u></b>
<b>Situation nette</b>	<b><u>534 793</u></b>				<b><u>544 632</u></b>

## **VI. NOTES RELATIVES AUX ENGAGEMENTS HORS BILAN :**

La Banque de Tunisie a signé une convention de garantie avec PROPARCO garantissant conjointement et à parts égales les porteurs des parts du fonds commun de placement « FCP CAPITALISATION ET GARANTIES » pour une valeur minimale de vente à la date de liquidation du FCP fixée au 03/04/2017.

### **6.1. Cautions, avals et autres garanties données :**

Le total de cette rubrique s'élève au 30/06/2013 à 516 988 mille dinars contre 524 735 mille dinars au 30/06/2012 et se détaille comme suit :

Description	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2013
<input type="checkbox"/> En faveur d'établissements bancaires et financiers	261 106	336 474	163 032
<input type="checkbox"/> En faveur de la clientèle	255 882	*188 261	202 699
<b>Total</b>	<b>516 988</b>	<b>524 735</b>	<b>365 731</b>

\* Retraité pour les besoins de la comparabilité

## 6.2. Crédits documentaires :

Les crédits documentaires se détaillent comme suit :

Description	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Ouverture de crédits documentaires	200 520	140 657	166 845
Acceptations à payer	32 822	27 165	31 057
<b>Total</b>	<b>233 342</b>	<b>167 822</b>	<b>197 902</b>

## 6.3. Actifs donnés en garantie :

Le solde de cette rubrique s'analyse ainsi :

Description	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
BTA / Appel d'offres BCT	0	0	80 000
Créances mobilisés / Appel d'offres BCT	190 000	350 000	252 000
<b>Total</b>	<b>190 000</b>	<b>350 000</b>	<b>332 000</b>

## 6.4. Engagements de financement donnés :

Ce sont les accords de financement et les ouvertures de lignes de crédit confirmées que la banque s'est engagée à mettre à la disposition d'autres établissements bancaires et financiers et d'agents économiques.

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Description	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Crédits en TND notifiés et non utilisés	170 453	131 940	113 525
Crédits en devises notifiés et non utilisés	12 050	7 553	17 155
Avals / Billets de trésorerie	6 513	12 883	11 500
<b>Total</b>	<b>189 016</b>	<b>*152 376</b>	<b>142 180</b>

\* Retraité pour les besoins de la comparabilité

## 6.5. Garanties reçues :

Cette rubrique comprend les garanties réelles reçues de la clientèle telles que définies par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991. Elle comprend :

- Les garanties reçues de l'Etat ;
- Les garanties reçues des organismes d'assurances et des banques ;
- Les garanties sous forme d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ; et
- Les hypothèques inscrites.

Les hypothèques inscrites sur les titres fonciers sont traitées comme suit :

- Les garanties sur des créances classées de 2 à 4 sont évaluées au cas par cas en se basant sur les critères de validité énumérés par la circulaire n°91-24 conditionnant la recevabilité de ces garanties en déduction du risque à provisionner.
- Les garanties sur des créances classées 0 et 1 sont comptabilisées à leur valeur historique et sont ajustés à l'encours des créances y afférentes pour tenir compte des remboursements sur des créances couvertes par ces garanties.

La valeur des garanties reçues présentées en hors bilan s'élève au 30/06/2013 à 1 493 781 mille dinars contre 1 523 647 mille dinars au 30/06/2012.

## **VII. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT :**

### **7.1. Intérêts et revenus assimilés :**

Les intérêts et revenus assimilés sont passés de 84 075 mille dinars au 30/06/2012 à 99 127 mille dinars au 30/06/2013. Leur détail se présente comme suit :

<b>Description</b>	<b>30/06/2013</b>	<b>30/06/2012</b>	<b>31/12/2012</b>
Produits sur opérations avec la clientèle (1)	98 742	*83 201	178 232
Produits sur opérations interbancaires	385	874	1 668
<b>Total</b>	<b>99 127</b>	<b>84 075</b>	<b>179 900</b>

\* Retraité pour les besoins de la comparabilité

(1). Il s'agit des intérêts encaissés complétés des intérêts à recevoir et rattachés au premier semestre 2013 sur les crédits accordés à la clientèle. Ce solde est détaillé comme suit par nature de crédit :

<b>Description</b>	<b>30/06/2013</b>	<b>30/06/2012</b>	<b>31/12/2012</b>
Revenus du portefeuille crédits	84 601	*71 512	152 491
Revenus des comptes débiteurs	11 167	9 498	19 440
Commissions sur avals et cautions	1 583	1 768	3 205
Report déport sur change à terme	1 029	0	2 262
Produits sur opérations de leasing	362	423	834
<b>Total</b>	<b>98 742</b>	<b>83 201</b>	<b>178 232</b>

\* Retraité pour les besoins de la comparabilité

### **7.2. Commissions :**

Les commissions en produits totalisent au 30/06/2013 18.588 mille dinars contre 18.433 mille dinars au 30/06/2012. Cette variation est détaillée comme suit :

<b>Description</b>	<b>30/06/2013</b>	<b>30/06/2012</b>	<b>31/12/2012</b>
Commissions sur comptes	4 310	4 334	8 691
Opérations guichet et opérations diverses	842	833	1 717
Opérations sur titres	2 048	1 805	4 050
Opérations avec l'étranger	2 201	1 908	3 794
Commissions sur moyens de paiement	4 374	3 796	7 941
Commissions de gestion	4 813	5 757	10 804
<b>Total</b>	<b>18 588</b>	<b>18 433</b>	<b>36 997</b>

### 7.3. Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières :

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières se présentent comme suit :

Description	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Gains nets sur titres de transaction (1)	3 798	3 773	7 824
Gains nets sur opérations de change (2)	4 849	*4 002	7 689
<b>Total</b>	<b>8 647</b>	<b>7 775</b>	<b>15 513</b>

\* Retraité pour les besoins de la comparabilité

Les gains nets sur titres de transaction se détaillent ainsi :

Description	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Intérêts/Titres de transaction	3 671	3 773	7 625
Etalement de la décote sur titres de transaction	229	0	199
Plus ou moins value de cession/Titres de transaction	-102	0	0
<b>Total</b>	<b>3 798</b>	<b>3 773</b>	<b>7 824</b>

Les gains nets sur opérations de change se détaillent ainsi :

Description	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Différence de change sur opérations monétiques	57	273	204
Produits sur change manuel	1 365	1 149	2 305
Produits sur opérations de change en compte	3 244	2 519	5 091
Bénéfices sur opérations de change à terme	184	61	89
<b>Total</b>	<b>4 849</b>	<b>*4 002</b>	<b>7 689</b>

\* Retraité pour les besoins de la comparabilité

### 7.4. Revenus du portefeuille d'investissement :

Le solde de cette rubrique englobe les dividendes et revenus assimilés encaissés sur le portefeuille des titres de participation et les intérêts relatifs aux obligations. Il se présente comme suit :

Description	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Revenus des obligations	64	107	1 788
Revenus des titres de participation	1 288	1 006	1 775
Revenus des parts dans les entreprises associées	585	1 605	1 681
Revenus des parts dans les entreprises liées	7 017	4 398	4 696
<b>Total</b>	<b>8 954</b>	<b>7 116</b>	<b>9 940</b>

### 7.5. Intérêts encourus et charges assimilées :

Description	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Charges sur opérations interbancaires	6 617	5 008	13 142
Intérêts sur les dépôts de la clientèle	37 920	29 799	63 413



Intérêts sur emprunts et ressources spéciales	1 261	1 828	3 374
<b>Total</b>	<b>45 798</b>	<b>36 635</b>	<b>79 929</b>

## 7.6. Commissions encourues :

Les commissions encourues totalisent, au 30/06/2013, 456 mille dinars contre 496 mille dinars au 30/06/2012. Cette variation se détaille ainsi :

Description	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Commission d'aval sur opération de refinancement	57	55	150
Charges sur opérations de retrait monétaire	195	*251	515
Frais d'inter change émis	204	190	395
Autres commissions	0	0	14
<b>Total</b>	<b>456</b>	<b>496</b>	<b>1 074</b>

\* Retraité pour les besoins de la comparabilité

## 7.7. Dotations aux provisions et corrections de valeurs sur créances et passifs :

La variation de cette rubrique se détaille comme suit :

Description	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Créances irrécouvrables passées par perte	194	220	340
Dotations nettes aux provisions pour créances	14 000	11 500	19 395
Récupération sur créances radiées	-131	-225	-423
Dotations et reprise sur provisions pour passifs	321	2	1 000
<b>Total</b>	<b>14 384</b>	<b>*11 497</b>	<b>20 312</b>

\* Retraité pour les besoins de la comparabilité

Description	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Provisions individuelles	14 000	11 500	17 276
Provisions collectives	0	0	2 119
<b>Total</b>	<b>14 000</b>	<b>11 500</b>	<b>19 395</b>

## 7.8. Dotations aux provisions et correction de valeur sur portefeuille d'investissement :

Cette rubrique comprend les dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation et du solde en plus ou moins values sur les titres d'investissements. Elle est détaillée comme suit :

Description	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Frais de gestion sur titres d'investissement	127	-21	207
Dotations nettes aux provisions pour titres	0	0	2 790
Moins-values réalisées sur titres d'investissement	0	2	9
Plus values réalisées sur titres d'investissement	-1 994	-2 772	-3 060
<b>Total</b>	<b>-1 867</b>	<b>-2791</b>	<b>-54</b>

## 7.9. Frais de personnel :

Les frais du personnel sont composés de la masse salariale et des charges sociales :

Description	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Masse salariale	13 384	11 779	24 218
Charges sociales	3 358	3021	6 182
Charges fiscales (TFP & FOPROLOS)	180	154	661
Dotation pour Régime d'intéressement	3 337	3 000	6 200
Provision Prime départ à la retraite	400	0	885
Autres charges liées au personnel	523	641	1 253
<b>Total</b>	<b>21 182</b>	<b>*18 595</b>	<b>39 399</b>

\* Retraité pour les besoins de la comparabilité

## 7.10. Charges générales d'exploitation :

Le détail de cette rubrique se détaille comme suit :

Description	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Télécommunication & correspondances	1 229	967	3 064
Maintenance et entretien	1 099	913	2 011
Services externes d'exploitation	1 044	*849	1 987
Achat de biens consommables	1 128	970	1 816
Transport	317	279	616
Communication & marketing	297	307	560
Droits et taxes	269	243	499
Loyers	216	222	395
Jetons de présence au conseil d'administration	175	175	350
Autres frais généraux	620	784	1 047
<b>Total</b>	<b>6 394</b>	<b>5 709</b>	<b>12 345</b>

\* Retraité pour les besoins de la comparabilité

## 7.11. Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires :

Le solde en gain / perte résultant des autres éléments ordinaires se présente comme suit :

Description	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Plus ou moins-value sur cession d'immobilisations	1	226	1 441
Autres pertes et gains ordinaires (1)	21	-139	-6 642
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>87</b>	<b>-5201</b>

(1) Ce poste a enregistré en 2012 principalement le résultat de la vérification approfondie de la situation fiscale de la banque portant sur les différents impôts et taxes auxquels elle est soumise, s'élevant à 6 642 mille dinars, et ce, pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 31 décembre 2010

## **VIII. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**

L'état de flux de trésorerie renseigne sur les mouvements de liquidité de la banque provenant des activités d'exploitation, d'investissement et de financement. Les principales constatations qui en découlent sont les suivantes :

### **8.1. Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation :**

<b>Description</b>	<b>30/06/2013</b>	<b>30/06/2012</b>	<b>31/12/2012</b>
<b>Produits d'exploitation bancaire encaissés</b>	<b>121 998</b>	<b>108 064</b>	<b>231 092</b>
Intérêts et revenus assimilés	99 127	83 425	179 900
Commissions en produits	18 587	18 433	36 997
Gain sur portefeuilles titres commercial et autres prts financiers	8 647	8 424	15 513
Ajustement des comptes de bilan	-4 363	-2 218	-1 318
<b>Charges d'exploitation bancaire encaissées</b>	<b>-40 119</b>	<b>-43 235</b>	<b>-91 032</b>
Intérêts encourus et charges assimilées	-45 509	-36 636	-79 929
Ajustement des comptes de bilan	5 391	-6 599	-11 103
<b>Total</b>	<b>81 879</b>	<b>64 829</b>	<b>140 060</b>

### **8.2. Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement :**

Les flux de liquidité provenant des activités d'investissement évalués au 30/06/2013 à -23 483 mille dinars proviennent des intérêts et dividendes encaissés nets des mouvements sur les immobilisations corporelles et certains titres d'investissement.

### **8.3. Flux de trésorerie affectés à des activités de financement :**

La baisse des ressources spéciales et les dividendes versés sont à l'origine des flux de trésorerie négatifs liés aux activités de financement au cours du premier semestre de 2013.

### **8.4. Liquidités et équivalents de liquidités :**

Cette rubrique est composée principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque centrale et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction

La trésorerie de la Banque s'élève au 30/06/2013 à 164 240 mille dinars contre 20 644 mille dinars au 30/06/2012.

## **IX. NOTES SUR LS RETRAITEMENTS**

	<b>juin-2012 Retraité</b>	<b>juin-2012 Publié</b>
<b>R1</b>		
Cautions, avals et autres garanties données	524 735	537 618
<b>Total passifs éventuels</b>	<b>1 042 557</b>	<b>1 055 440</b>
Engagements de financement donnés	152 376	139 493
<b>Total engagements donnés</b>	<b>154 163</b>	<b>141 280</b>
<b>R2</b>		
Intérêts et revenus assimilés	84 075	83 425
Gains sur portef-titres commercial et opérations financières	7 775	7 116
<b>Total Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>117 399</b>	<b>117 399</b>
<b>R3</b>		
Commissions encourues	496	653
<b>Total Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>37 131</b>	<b>37 289</b>
<b>Produit net bancaire</b>	<b>80 268</b>	<b>80 110</b>
Charges générales d'exploitation	5 709	5 552
<b>R4</b>		
Dotations aux provisions & corrections de valeur sur créances et passif	11 497	14 497
Frais de personnel	18 595	15 595
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>44 024</b>	<b>44 024</b>

R1 : Reclassement des avals sur billets de trésorerie avec les engagements de financement.

R2 : Reclassement des produits Report/Déport sur change à terme parmi les intérêts et revenus assimilés.

R3 : Reclassement des redevances périodique VISA parmi les charges générales d'exploitation.

R4 : Reclassement de la dotation aux provisions pour régime d'intéressement parmi les frais du personnel.

## **I- AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES  
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2013**

**Messieurs les actionnaires de la Banque de Tunisie**

**Introduction**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 19 juin 2012 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la Banque de Tunisie couvrant la période allant du 1er janvier au 30 juin 2013.

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la Banque de Tunisie, de l'état des engagements hors bilan arrêtés au 30 juin 2013, ainsi que du compte de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

**Etendue de l'examen limité**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

**Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque de Tunisie au 30 juin 2013, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**Tunis, le 22 Août 2013**

**AMC Ernst & Young**

**Noureddine HAJJI**

**Cabinet M.S.Louzir**

**Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited**

**Mohamed LOUZIR**